

## ADDENDUM AU GUIDE BONNES PRATIQUES LOGISTIQUES VALHOR

Nombre de rolls dédiés à l'activité végétale à détenir en fonction des achats annuels HT de végétaux d'intérieur et d'extérieur. Exception faite des magasins disposant d'une surface de stockage très limitée (ex : magasin de centre-ville).

L'augmentation du nombre de rolls se fera de manière progressive au cours des trois prochaines saisons. (Obligation du 1er mars au 31 mai et du 1er septembre au 30 novembre).

Achat annuels en K€	Nombre de rolls au 01/03/2023	Nombre de rolls au 01/03/2024	Nombre de rolls au 01/03/2025
200	5	7	10
300	8	10	15
400	10	15	20
500	13	19	25
600	15	22	30
700	18	26	35
800	20	30	40
900	23	34	45
1000	24	36	48
1100	26	39	51
1200	27	41	54
1300	29	43	57
1400	30	45	60
1500	32	48	63
1600	33	50	66
1700	35	52	69
1800	36	54	72
1900	38	56	75
2000	39	58	78

## Horaires de réception

Dédier à minima 15 heures par semaine sur 3 jours.

## Moyens de communication avec le réceptionnaire

Afin d'optimiser les échanges fournisseurs/distributeurs, utiliser une adresse email dédiée et être joignable facilement par téléphone.

## Gestion des litiges

Lors de la constatation d'une non-conformité à réception prévoir l'envoi d'un email avec photos à l'appui. Les non-conformités doivent aussi être inscrites sur le bon de transport.

Les magasins sont invités à se référer à l'affiche VALHOR codifiant les 12 motifs de non-conformité pouvant survenir lors de la réception d'une commande de végétaux.

